

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS s'adresse à l'ensemble de la population, et plus précisément aux personnes en difficulté et touchées par des conditions économiques momentanément difficiles.

Sa mission est de dynamiser et de coordonner la politique sociale de la commune en mettant en œuvre des actions spécifiques adaptées aux besoins de la population et en proposant des prestations sociales facultatives, notamment à destination des personnes âgées et des jeunes.

Le CCAS instruit certaines demandes d'aide sociale. Il développe des partenariats avec les institutions et les associations intervenant sur la commune.

Missions du CCAS

- Aide aux personnes et familles démunies : soutien financier et alimentaire
- Logement social : instruction des demandes de logement social
- Aide aux personnes âgées : maintien à domicile (aide-ménagère, téléassistance, portage de repas à domicile...) ; loisirs (déjeuner dansant)
- Aide aux transports : instruction de la carte Navigo améthyste.

Conseil d'administration du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public, présidé par le Maire. Il est géré par un conseil d'administration, composé à parité de membres du Conseil Municipal et de membres extérieurs nommés par le Maire, représentant des associations familiales ou à objet social.

- Président : Arnaud de BOURROUSSE, Maire.
- Vice-présidente : Agnès CONESA-ROUAT, Maire-adjointe, déléguée Affaires sociales et à la politique de la ville.

Membres du Conseil municipal

Daniel MARTIN, Marie-Ange DUSSOUS, Aurélien DEVRED, Marine BERNARD, Aline LE GUILLOUX, Jean-Pierre VALENTIN, Alexia MIEL

Membres des représentants d'associations :

Viviane CARTAIRADE pour l'association **UN TOIT POUR TOUS** ;

Suzanne CLAUSSÉ pour l'association **L'ESCALE** ;

Jean-Michel REITER pour l'Association **AVENIR APEI** ;

Françoise LAMOUREUX pour l'association Carrières-Loisirs-Amitiés

Danièle LATHÉLIZE pour l'**UDAF**

Marie-Armelle THOUARD pour l'Association du **SECOURS CATHOLIQUE** ;

Véronique ROLAND-GRIMONT pour l'association **LA CROIX ROUGE** (Unité locale Houilles/Carrières-sur-Seine).

Membre d'honneur : Térésina NIEDT

Coordonnées

Mairie

24, rue Gabriel-Péri

78420

Carrières-sur-Seine

ccas@carrieres-sur-seine.fr

01 30 86 89 48

Infos pratiques

Horaires :

- lundi, mardi, mercredi et jeudi : 8h30-12h - 13h30-17h
- vendredi : 8h30-12h

Nouveaux horaires du CCAS à compter du lundi 5 septembre 2022 :

- Lundi : 9h - 12h et 13h30 - 17h
- Mardi : 9h - 12h. Fermé au public de 13h30 à 17h
- Mercredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h
- Jeudi : 9h - 12h. Fermé au public de 13h30 à 17h
- Vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h

La réception du public se fait sans rendez-vous.

Documents

[Annuaire public des Pôles Autonomie territoriaux 2021](#)

[Carte des Pôles Autonomie Territoriaux 2021](#)